Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_099-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
20 AVRIL 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 37
Votants : 40
Procuration : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, Mme Stéphanie BODIN, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yanncik FIEVEZ, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, M. Pascal GUIBLIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, Mme Sophie SOULIMAN, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , Mme Marie HAMEL-FAURE , M. Kévin MENANT, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Absent(s) ayant donné pouvoir :
M. Jean-Yves BOUSSO a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER a donné pouvoir à Mme Delphine JEANNIN
Mme Maryse GÉRARD a donné pouvoir à M. Kévin MENANT

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_099 - ADMINISTRATION GENERALE - ÉNERGIE - Désignation d'un·e représentant·e au sein de la SAS ROCHER BRETON

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

Le projet de parc éolien du Rocher Breton est composé de 4 machines de 2,3 MW chacune, sur mât de 108 mètres, implantées sur la commune de Larré. Il est exploité depuis fin 2017 par la société ALTERRIC INTERNATIONAL BEITEILIGUNGS (anciennement Enercon) pour une production énergétique de l'ordre de 18 000 000 kWh/an.

ALTERRIC et Questembert communauté ont constitué une société par actions simplifiée SAS pour exploiter cette production d'énergie.

Pour information, Questembert Communauté est actionnaire à hauteur de 25 % du capital (12 500€) et a réalisé une avance en compte courant à hauteur de 579 500€.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_099-DE

Il est proposé la désignation d'un·e élu·e référent·e pour le suivi du dossier SAS Rocher Breton.

Sur proposition des membres du Bureau Communautaire du 26 avril 2026,

Il est proposé de désigner M. Boris LEMAIRE, 1er Vice-Président en charge des Transitions/ Mobilités/Systèmes d'information, comme référent SAS Rocher Breton.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- De valider la désignation de M. Boris LEMAIRE, référent à la SAS Rocher Breton (notamment lors des assemblées de la SAS).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 30 avril 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8 av. de la Gare
56231 QUESTEMBERT
CEDEX
02 97 26 59 51

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 30/04/2026
Qualité : PRÉSIDENT